



Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Département du
Puy-de-Dôme
Arrondissement de Riom
Canton de Maringues

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310
Tél: 04.70.58.90.26.
E-Mail : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

INFOS – 2022/ 07



Le Secrétariat de sera fermé pour congés annuels du 08 au 29 août 2022 inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes.



La bibliothèque accueille les lecteurs sans rendez-vous les mardis de 17H30 à 18H30 sauf du 02 au 23 août (fermeture congés d'été) et reprendra ses horaires habituels à compter du mardi 30 août de 16H00 à 18H30.

VIE COMMUNALE

Site Internet : c'est reparti avec la nouvelle adresse suivante <https://saintandrelecoq.fr>



Panneau Pocket à télécharger gratuitement pour être informé en temps réel des actualités communales.

Participation citoyenne : restons sur nos gardes et ouvrons l'œil !

Contact : contact.standre63@orange.fr ou téléphone Dominique BUSSON 06.83.81.08.59



INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL Nuisances sonores : en application de l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le Puy-de-Dôme et afin de préserver la tranquillité des habitants, les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :



- ✓ Les jours ouvrables de 8H00 à 20H00,
- ✓ Les samedis de 9H00 à 19H00,
- ✓ Tolérés les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.



Communiqué de La Poste Auvergne-Rhône-Alpes

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions ont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- ✓ Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- ✓ Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de votre propriété.
- ✓ D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

RÉSUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces comptes rendus ne présentent que les principales décisions qui ont été adoptées, les procès-verbaux complets sont affichés en mairie.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/02/2022

- ✚ Compte administratif et compte de gestion 2021 : le conseil municipal arrête les résultats définitifs (fonctionnement + investissement) du budget communal avec un déficit de 20 384.38 euros et approuve les comptes du budget annexe Lotissement, clôturé au 31/12/2021, qui seront reportés au budget communal (excédent de 17 880.54 €).
- ✚ Débat d'orientation budgétaire 2022 : il sera demandé au Conseiller aux Décideurs locaux de réaliser une simulation de la hausse des taxes foncières pour voir l'impact que cela pourrait avoir sur les recettes communales.
Travaux éventuels à engager : Elagages des arbres à proximité de l'Eglise et la Bibliothèque, du lavoir du Cohat, programmer une commission agricole pour étudier les éventuels travaux à faire, étudier les problèmes de sécurité au village de Pagnant en particulier vers la Fontaine, revoir la signalisation et la numérotation des habitations, des villages et des professionnels, busage de fossé à envisager Route des Prés Gelés, finaliser l'aménagement à proximité du City-Park. Il est également proposé de réaliser un questionnaire auprès de la population sur le devenir de leur commune et les projets qu'ils souhaiteraient voir aboutir.
- ✚ Personnel communal : Le Conseil municipal approuve la délibération concernant la mise en conformité de l'organisation du temps de travail.
- ✚ Questions diverses : les travaux de la traversé de Pagnant devraient avoir lieu dès que possible.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/04/2022

- ✚ Taux de contributions directes 2022 : le conseil municipal décide de modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 : Taxe foncière bâtie 34.68 % (+0.5%) - taxe foncière non bâtie 82.00 % (+1%) afin de suivre l'évolution du coût de la vie.
- ✚ Budget Primitif Commune 2022 : approuvé à l'unanimité pour 399 967.00 € en section de fonctionnement – 235 263.38 € en section d'investissement.
- ✚ Location appartements communaux : l'appartement situé à l'Ancien Presbytère, ayant fait l'objet d'une reprise des lieux, pourra être proposé à la location prochainement. L'appartement F2 situé Rue du Réservoir à Pagnant a changé de locataire au 1^{er} avril 2022.
- ✚ Subventions 2022 allouées aux associations : les associations communales bénéficieront toujours de la gratuité d'une location à l'occasion d'une manifestation en période hivernale. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 100 € à l'ACPG et 80 € à la FNACA de Maringues. Toutefois, cette dernière ne sera effectivement versée qu'en cas de présence aux cérémonies commémoratives de l'année 2022.
- ✚ Questions diverses : le repas des Anciens devrait avoir lieu le Samedi 14 Mai au Centre de Loisirs. L'application Panneau Pocket (remplacement de l'application CETICI) sera bientôt disponible pour la commune de Saint-André-le-Coq

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2022

- ✚ Remplacement d'un adjoint démissionnaire : Suite à la démission de Mr Rolland GANSOINAT de son mandat de 1^{er} Adjoint, pour raison médicale, Mr Bernard FERRE a été élu à l'unanimité à cette même fonction.
- ✚ Loyer 2022 CUMA des Marais : à compter du 1^{er} janvier 2022, le montant annuel du loyer concernant le garage est porté à 967.42€.
- ✚ Affaires scolaires : la participation financière de la commune de Saint-Denis-Combarnazat concernant la scolarisation d'un enfant pour l'année 2020-2021 s'élève à 690.73 €. Le conseil municipal décide de

reconduire la convention concernant la fourniture des repas de la cantine scolaire avec le Gourmet Fiolant. Le prix du repas ayant augmenté de 3.26 %, la participation financière des parents sera de 4.20 € par repas jusqu'au 31/12/2022. Le tarif d'une tranche horaire de garderie passera de 1.50 € à 1.60 €.

- ✚ Programmation étude Travaux 2023 : rénovation du Centre de Loisirs, busage des fossés aux Prés Gelés, réfection du réservoir au Cohat, numérotation et plaques de rues, signalétique, ...
- ✚ Questions diverses : Des aménagements seront apportés à proximité du City-Park. La question d'un défibrillateur à la Maison des associations et à l'extérieur du Centre de Loisirs est posée. Une enquête pour redynamiser les villages est à l'étude, un premier bilan de la sécurisation de la traversée de Pagnant sera fait à la rentrée. Le site internet est de nouveau en marche : <http://saintandrelecoq.fr>. Communauté de Communes Plaine Limagne : le Pluiv a pris beaucoup de retard. La Balade Gourmande (Départ du Château de Villemont à Vensat) aura lieu le 08 octobre 2022. Un projet de piscine communautaire est à l'étude.

QUELQUES CHANGEMENTS A LA RENTREE !

- ✚ **Rolland GANSOINAT** a passé la main à **Bernard FERRE** en qualité de **1^{er} Adjoint**. Rolland reste conseiller municipal et accompagnera Bernard dans les responsabilités qui lui sont confiées. Merci à Rolland et surtout une meilleure santé !!!
- ✚ **Mme JACQUART Myroslava**, institutrice de la classe des grands, part enseigner à Clermont-Ferrand au sein d'une école maternelle accueillant des réfugiés ukrainiens. Souhaitons-lui autant de réussite professionnelle qu'à l'école communale.
- ✚ **Christelle CLEMENT** quitte son poste de cantinière et de ménage pour les bâtiments communaux au 27 août. Christelle était appréciée, nous lui souhaitons pleine réussite dans une autre affectation. Sa remplaçante sera connue début août.



Pour l'heure, je vous souhaite ainsi que l'équipe municipale **un bel été** (sans COVID de préférence) en prenant soin de vous et de vos proches afin qu'ils ne souffrent pas trop de la canicule.

Avec l'espoir **d'une rentrée sereine...**

Bien à vous toutes et tous,
Dominique BUSSON

AGENDA

Samedi 03 et Dimanche 04 septembre

Ball-Trap – Société de Chasse

Samedi 10 septembre

Assemblée Générale - Foyer Rural

Dimanche 18 septembre

Thé Dansant-Club Chanteclair

Vendredi 30 Septembre

Assemblée Générale - Association Parents d'élèves

Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre

Théâtre- Les Coqueluches

Samedi 22 et Dimanche 23 Octobre

Théâtre- Les Coqueluches

Dimanche 06 Novembre

Bourse aux jouets – Association des Parents d'élèves

Vendredi 11 Novembre

Cérémonie aux Monument aux Morts

Jeudi 17 Novembre

Repas- Club Chanteclair

Samedi 19 et Dimanche 20 Novembre

Théâtre- Les Amateurs

Vendredi 25 et Samedi 26 Novembre

Théâtre- Les Amateurs

Samedi 03 Décembre

Téléthon

Dimanche 04 Décembre

Thé Dansant-Club Chanteclair

Jeudi 15 Décembre

Bûche de Noël- Club Chanteclair

Vendredi 16 Décembre

Noël de l'école



Atelier Numérique

**Le 15 Septembre 2022 à 10h – Centre de Loisirs
Saint-André-le-Coq**

**Cours gratuit d'initiation au digital : « Prise en main
Smartphone »**

Parce que le numérique n'est pas toujours une évidence...



- ⇒ **La Mairie de Saint-André-Le-Coq** propose 1 atelier numérique gratuit en partenariat avec Orange.
- ⇒ **Durant plus d'1 heure et en petit groupe**, les animateurs vous accompagneront à la découverte des principales fonctions de votre smartphone Android (Samsung, Xiaomi, Huawei, Sony, Doro...) ou iPhone (marque Apple) afin de vous aider dans sa prise en main.
- ⇒ **Que vais-je apprendre ?**
Vous apprendrez notamment à rédiger des SMS, prendre et partager des photos et vidéos, télécharger et utiliser des applications, et enfin conserver un téléphone performant.
- ⇒ **Comment ça marche ?**
Cet atelier est gratuit et est dispensé en physique au Centre de Loisirs

Réservation au **06.43.32.99.55** (Bénédicte GENEVRIER – conseillère municipale)

Orange Restricted